

S'INSCRIRE AUX ATELIERS ET STAGES 2024-2025

Vous êtes adhérent-e 2023-2024

Vous êtes prioritaire pour vous réinscrire aux ateliers entre le 3 juin et le 26 juin 2024.

Vous avez déjà un compte GoAsso où vous importez les documents nécessaires pour vous réinscrire. (lapaillette.goasso.org/compte/connexion)

Vous avez reçu un mail de réinscription le 31 mai 2024, où toute la procédure de réinscription est détaillée.

Vous n'êtes pas adhérent-e 2023-2024

Pour gagner du temps le jour de votre inscription, vous pourrez créer votre espace personnel GoAsso dès le 27 juin 2024 et y déposer les documents nécessaires.

Vous vous déplacez obligatoirement à l'accueil du Lavoir (2 rue du Pré de Bris) pour remplir et signer votre bulletin d'inscription et faire votre choix d'atelier-stage.

Vous pouvez venir vous inscrire aux ateliers et stages sur les horaires d'ouverture de l'accueil de La Paillette

DOCUMENTS À IMPORTER SUR MON ESPACE GOASSO

Vous devez impérativement nous fournir les documents suivants en les important dans votre espace personnel :

- **Votre justificatif de Quotient Familial (QF)**

Ce document vous permet de bénéficier d'un tarif d'atelier adapté à votre Quotient Familial.

En l'absence de justificatif, le tarif le plus élevé est appliqué.

Vous pouvez transmettre, soit l'attestation QF du mois de mai 2024 délivrée par la CAF, soit la 1^{ère} page de votre dernier avis d'imposition (indiquant revenu fiscal et nombre de parts). Pour les étudiant-e-s et les personnes en service civique, le tarif du QF1 est appliqué sur présentation d'un justificatif (contrat de service civique, carte d'étudiant, justificatif d'inscription). Si vous disposez déjà d'un de ses documents, merci de le transmettre. Sinon, merci de l'indiquer lors de votre choix d'atelier et de l'envoyer dès que possible.

- **Votre bulletin d'adhésion**

Merci de compléter, signer et transmettre votre bulletin d'adhésion (pages suivantes du document).

- **Votre certificat médical pour toute inscription à un atelier de danse**

Le certificat médical de non contre-indication à la pratique de la danse doit être signé par un médecin et nous parvenir au plus tard avant la reprise des ateliers en septembre.

RÈGLEMENT DE LA COTISATION DE L'ACTIVITÉ ET DE L'ADHÉSION

L'adhésion individuelle à l'association (15€) est obligatoire et doit être réglée au moment de l'inscription.

Le règlement de la cotisation de l'activité peut se faire par CB, chèque vacances, espèces, dispositif Sortir!, chèques.

Il est possible de régler en trois fois par chèques. Ils seront encaissés lors de l'inscription, en décembre et en mars.

Attention ! Les inscriptions se font par ordre d'arrivée des dossiers d'inscription complets, accompagnés des règlements et dans la limite des places disponibles.

BONS PLANS !

- Je bénéficie de 5 % de réduction à compter du second atelier et pour les stages.
- Une séance d'essai est possible (seulement pour les ateliers hebdomadaires) si le dossier est complet et le règlement effectué.

CONDITIONS DE REMBOURSEMENT

Le remboursement des ateliers est possible sur justificatifs et uniquement pour mutation et/ou déménagement au-delà de 50 km, maladie, nouveaux horaires de travail empêchant définitivement la pratique de l'activité. L'adhésion reste acquise à l'association dans tous les cas. Tout trimestre entamé est dû : les trimestres démarrent à l'inscription, au 1^{er} décembre 2024 et au 1^{er} mars 2025. En cas de fermeture administrative de l'établissement, les séances annulées et non rattrapées sont remboursables sur demande en juillet 2025.

ADHÉRER À LA PAILLETTE

Adhérer à La Paillette, c'est soutenir son projet et ses valeurs. C'est un moyen de devenir acteur de la vie culturelle et sociale de l'association, de votre quartier et de votre ville. L'adhésion individuelle (15€) est valable du 1^{er} septembre 2024 au 31 août 2025 et permet de participer à la vie démocratique de l'association notamment lors de l'Assemblée Générale du 17 janvier 2025. En adhérant à la MJC, vous autorisez La Paillette à prendre des photos et vidéos pour les besoins de sa communication : supports papiers, réseaux sociaux, site internet et relations presse. Si vous ne souhaitez pas donner cette autorisation, merci de nous le communiquer par mail : accueil.mjc@la-paillette.net.

BÉNÉVOLAT

Vous souhaitez donner un coup de main, apporter vos idées, vous impliquer dans des événements ? Faites-nous signe par mail : benevolat@la-paillette.net.

DÉROULEMENT DES ATELIERS & STAGES

- Les ateliers démarrent la semaine du 16 septembre 2024.
- Le nombre de séances garanties dans l'année varie entre 28 et 32 séances.
- Le nombre total d'heures et l'amplitude horaire des séances hebdomadaires sont donnés à titre indicatif en début de saison. Ils peuvent être ajustés à la hausse comme à la baisse en fonction du nombre d'inscrits.
- La Paillette se réserve le droit d'annuler un atelier ou un stage non complet.

À cette date de l'année, nous ne saurions être totalement engagés sur les informations de ce document. Elles peuvent subir quelques modifications à la rentrée (calendrier, nouveaux intervenants, etc.). De plus, La Paillette se réserve le droit d'annuler une activité si l'effectif minimum fixé n'est pas atteint après le cours d'essai.

BONUS : « SORTIE PAILLETTÉE » !

Une « Sortie Paillettée », c'est une sortie (spectacle, exposition...) proposée au groupe de l'atelier par l'intervenant. Dans ce cadre, La Paillette s'occupe de la réservation des places et participe au financement. Pour les sorties dont le tarif est supérieur à 9€ par personne, le complément est à régler par la-le participant-e avant la sortie, auprès de La Paillette. Le trajet entre le domicile de l'adhérent-e et le lieu de la sortie est à la charge des parents. Le lieu et l'horaire de rendez-vous seront communiqués par mail en amont de la sortie. La Paillette se dégage de toutes responsabilités concernant la prise en charge des enfants hors des horaires de la sortie.

RÈGLEMENT GÉNÉRAL SUR LA PROTECTION DES DONNÉES

Depuis le 25 mai 2018 la réglementation régissant la protection des données personnelles est entrée en application dans le cadre du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD). Le RGPD encadre le traitement des données personnelles sur le territoire de l'Union Européenne. Aussi, conformément au RGPD, nous vous informons des modalités de traitement de vos données personnelles.

POURQUOI RECUEILLONS-NOUS DES INFORMATIONS VOUS CONCERNANT ?

Ces informations sont utilisées par La Paillette pour la communication, la gestion financière, les statistiques, le fonctionnement de l'association et de votre activité.

DURÉE DE CONSERVATION DES INFORMATIONS

L'effacement de vos données personnelles est réalisé à votre demande dès lors que vous n'êtes plus adhérent.

RESPECT DE VOS DROITS

LA CONFIDENTIALITÉ : Les informations personnelles communiquées sont à la seule connaissance des salariés en charge de l'accueil et des activités, de la coordination des ateliers, de la médiation, de la billetterie, de la communication et de la direction de La Paillette. En cas d'urgence médicale, vos données personnelles peuvent être transmises aux services d'urgences médicales.

DROIT D'ACCÈS, DE RECTIFICATION ET D'OPPOSITION : Vous pouvez avoir accès aux informations vous concernant et en demander à tout moment la modification via votre compte personnel sur GoAsso (lapaillette.goasso.org/compte/connexion). Pour des raisons légales et de sécurité, l'effacement de vos données personnelles entraînerait la perte de votre statut d'adhérent.

SÉCURISATION DES INFORMATIONS

Hébergeur - Ste OVH. Ordinateurs protégés par des mots de passe individualisés et changés régulièrement. Pour toute information complémentaire n'hésitez pas à nous consulter.

J'ai pris connaissance des conditions générales d'inscription aux ateliers 24-25 de La Paillette.

Nom, Prénom :

Signature :

FICHE DE RENSEIGNEMENTS SAISON 24-25

PERSONNE QUI PRATIQUE L'ACTIVITÉ

Nom : Prénom :
Date de naissance :

COORDONNÉES

Adresse :
Code postal : Ville :
N° Tél. : Mail :

PARENT OU TUTEUR LÉGAL

Nom : Prénom :
Date de naissance :
Quotient familial :

INFORMATIONS MÉDICALES

Coordonnées du médecin traitant :

Tél. médecin traitant :

Allergies alimentaires, médicamenteuses, autres :

Informations particulières à savoir // autres recommandations :

J'AUTORISE le personnel de La Paillette à faire appel aux services médicaux compétents et à prendre toutes mesures rendues nécessaires par l'état de santé du pratiquant.

AUTORISATION DE SORTIE (MINEURS)

Je soussigné-e Madame / Monsieur

AUTORISE ma fille ou mon fils à quitter seul-e La Paillette.

OUI NON Si NON, alors mon enfant sera accompagné de :

M. ou Mme : N° Tél. :

Lien de parenté :

M. ou Mme : N° Tél. :

Lien de parenté :

AUTORISE mon enfant à sortir avec son atelier dans le cadre de la « Sortie Paillettée » organisée à l'initiative de l'intervenant-e (cf. page 2).

OUI NON

La Paillette se dégage de toutes responsabilités concernant la prise en charge des enfants hors des horaires de l'activité. Aussi, IL EST IMPORTANT que les parents s'assurent de la présence de l'intervenant avant chaque séance. J'atteste avoir lu les INFORMATIONS AUX ADHÉRENT·E·S et le RÉGLEMENT GÉNÉRAL SUR LA PROTECTION DES DONNÉES (cf. page 2).

À , le

Signature précédée de la mention « LU & APPROUVÉ »